

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Tuberculose : les personnels de santé édifiés sur les directives de l'OMS

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LES personnels de santé des Centres de traitement ambulatoire (CTA) et des centres de traitement et diagnostic de la tuberculose (CDT) des 9 provinces du Gabon prennent part depuis hier à Libreville et ce, jusqu'au 13 octobre prochain, à un atelier de formation à la prise en charge des cas de tuberculose selon les directives de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) au Gabon.

L'ouverture de cette rencontre a été présidée par le directeur général de la Santé, Dr Olivia Biba Nzengue. En présence du directeur du Programme national de la lutte contre

la tuberculose, Dr Jocelyn Mahoumdou, et du directeur du Programme de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH-Sida (PLIST), Dr Okouyi Ndong Assapi. Objectif : renforcer les capacités des prestataires soins en vue de décentraliser la prise en charge de la tuberculose dans les formations sanitaires du pays et d'améliorer la lutte contre ladite infection.

Pendant cinq jours, les participants seront, entre autres, édifiés sur " le suivi des malades co-infectés TB/VIH sous traitement antituberculeux ", " le traitement antirétroviral chez co infectés TB/VIH " etc. Pour le directeur général de la santé, " avec une incidence estimée à 513 cas pour 100 000



Photo: SNN
Officiels et participants hier à l'ouverture de l'atelier.

habitants en 2021, la tuberculose demeure un problème majeur de santé publique au Gabon. De même, le nombre de cas de tuberculose multirésistante a augmenté de 30 % entre 2019 et 2020 ainsi que celui de la tuberculose ultrarésistante. De ce fait, le pays a été classé par

l'Organisation mondiale de la santé comme pays à haute charge de la maladie."

Pour alléger le traitement, l'OMS vient de mettre en place de nouvelles directives. Lesquelles commandent désormais que le traitement de six mois passe à quatre

mois. D'où la nécessité dudit atelier qui va aussi permettre que " nous présentions aux collaborateurs les différentes étapes à franchir pour mettre en place progressivement ce traitement de 4 mois sur l'ensemble du pays ", a souligné Dr Jocelyn Mahoumdou.

Organe de Transition/Syndicat des artistes : plaidoyer pour une représentation plus accrue



Photo: DR
Norbert Epondja, président du Sya © : les artistes doivent participer pleinement au processus de restauration des institutions.

F.S.L.
Libreville/Gabon

SATISFAIT de la présence de trois artistes (Marcel Djabioh, Victoire Lasseny Duboze et Annie-Flore Batchiellilys) au sein du Sénat, le Syndicat des artistes (Sya) exprime sa gratitude au président de la Transition, chef de l'État, le général Brice Clotaire Oligui Nguema.

En revanche, la structure syndicale plaide pour une représentation plus accrue des créateurs des œuvres de l'esprit au sein des autres organes de la Transition. "Nous formulons,

en même temps, le vœu de rencontrer l'autorité, en fonction de son agenda, pour lui exprimer cette gratitude de vive voix. Pour cela, nous programmons une réunion de concertation, ce samedi 14 octobre", a déclaré Norbert Epondja, président du Sya, vendredi dernier, au cours d'une rencontre à l'Hôtel de Ville de Libreville.

Prenaient également part à cette réunion, Georges Kamgoua, président de la Confédération gabonaise des acteurs culturels (Cogac), et Joël Nze, membre de l'Association gabonaise des artistes musiciens et interprètes (Agami).

Secteur artistique : une commission pour revisiter les textes devenus caducs

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

À la tête du département ministériel en charge de la Culture, des Arts, de la Jeunesse et des Sports, André-Jacques Augand met, depuis la semaine dernière, son agenda de travail à l'écoute des fédérations d'artistes et d'acteurs culturels. Cinéastes, vidéastes, écrivains, dramaturges, chanteurs, musiciens, managers, syndicalistes, architectes d'intérieur, etc., se succèdent devant le membre de gouvernement au rythme d'un calendrier devant s'étaler, en principe, jusqu'à ce 11 octobre 2023.

Les premiers signaux de ces rencontres annoncent déjà la mise en place d'une commission pour encadrer les droits et devoirs des artistes, assainir et redorer l'image des artistes. Présidée par les artistes auteurs-compositeurs Marcel Djabioh et Annie-Flore Batchiellilys, elle va consister à mettre en place une organisation pour travailler



Photo: DR
Pour le ministre André-Jacques Augand, il faut trouver des mécanismes pour rendre plus efficace l'industrie culturelle.

sur un certain nombre de textes devenus caducs. "Ces textes méritent d'être revus si nous voulons que le ministère de la Culture décolle sur un bon pas. La culture, c'est un ensemble. Il n'y a pas que la musique. Il va falloir élaborer des textes pour ressortir tous ces éléments. Aujourd'hui, la jeunesse n'a plus de repères, parce que la culture n'est pas assez valorisée", estime Marcel Djabioh.

Ce qui semble, par exemple, important pour Sophie Damas,

cofondatrice du groupe vocal Chant sur la Lowe. "Il en ressort qu'il y avait un grand malaise. Il est donc important de collecter toutes ces informations, quitte à reformuler la vie future des artistes", ajoute-t-elle. "La Transition va nous permettre de tout refaire. On s'y attelle", pense, pour sa part, Martin Rompavet, artiste auteur-compositeur. Dans les prochains jours, cette commission confectionnera un document à présenter au cours des prochaines assises.